

Ensemble, changeons la finance

Financité

magazine

ZOOM : Les pouvoirs publics à l'assaut du crowdfunding

L'IDÉE : La séparation bancaire jetée aux oubliettes



LA FINANCE PEUT-ELLE
SAUVER
LE CLIMAT?

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Réseau Financité est un mouvement qui rassemble des centaines de citoyens et d'organisations, tous convaincus par un besoin de changement.

Son objectif est de construire tous ensemble une finance responsable et solidaire, qui réponde à l'intérêt général, soit proche des gens et au service de tous.

Pour y parvenir, Financité lance chaque semestre un nouveau cycle de réflexion autour duquel il réalise un travail de recherche et d'investigation à travers des études, des rapports et des analyses. Financité organise des ateliers participatifs, des conférences, des formations, des ciné-débats, le Festival Financité, ...

Financité encourage et accompagne des citoyens qui veulent passer à l'action ou s'informer au travers des groupes Financité.

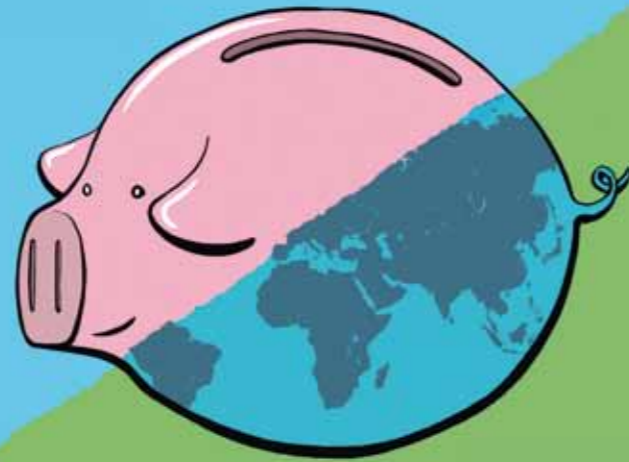
Il se veut porte-parole de ses membres et est là pour transmettre leurs revendications auprès des politiques belges et européens.

Le Financité magazine est une publication du Réseau Financité. Il est édité à 90 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Rédaction :
rue Botanique 75, 1210 Bruxelles
(Tél : 02 340 08 60 – Fax : 02 706 49 06)
www.financite.be
Éditeur responsable : Bernard Bayot
Ont collaboré à ce numéro :
Christophe Alévèque, Bernard Bayot,
Julien Collinet, Nathalie Lemain,
Arnaud Marchand, Laurence Roland.
Graphisme et mise en page :
Louise Laurent & Elise Debouny
Impression : La Libre Belgique



MA BANQUE ?



0% CARBONE !

→ SIGNEZ LA PÉTITION SUR
WWW.MABANQUEZEROCARBONE.BE

Les banques ont une responsabilité importante dans le réchauffement climatique.
Demandez-leur de désinvestir avant qu'il ne soit trop tard.

VOUS VOULEZ CHANGER LA FINANCE ?

→ DEVEZ-VOUS
MEMBRE FINANCITÉ POUR 2€ PAR MOIS.

NOUVEAU!
Chaque trimestre, découvrez notre nouveau cadeau réservé aux membres Financité.

Infos et adhésion
au 02/340 08 60 ou
via Financite.be



FINANCITÉ EN MOUVEMENT

Le journal réservé aux membres Financité.

LA VIE DU MOUVEMENT

- Gembloux : Une nouvelle monnaie locale
- Liège : Umoja fête ses 2 ans
- Bruxelles : Focus sur les groupes d'investisseurs éthiques

CAMPAGNE, PLAIDOYER ET RECHERCHES

- Concilier économie et cohésion sociale
- Procès de la finance, phase 2
- L'émancipation grâce à la micro-épargne

À DÉCOUVRIR
CE MOIS-CI



CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

E-banking, vers la fin des agences bancaires ?

Au moins trois personnes de ma famille proche ne peuvent pas utiliser les services e-banking car elles ne sont pas équipées d'ordinateur. Il est injuste de les pénaliser pour utiliser les services bancaires «en live».
Françoise Somers

Quid pour les personnes âgées, entre autres ? Il y a les problèmes de vision, de capacité, d'accessibilité à une connexion internet... En plus, ma banque m'a annoncé que les extraits de compte sur papier ne seraient plus disponibles. Les autres banques devraient suivre... Paradoxalement, les banques perdent le contact avec le client qu'elles devront de toute manière un jour reconquérir à coup de grand frais publicitaires.
Marie Escuer

Le e-banking n'est pas vraiment gratuit puisqu'une redevance est ponctionnée chaque mois. J'ai eu beaucoup de difficultés à m'y habituer et je ne suis toujours pas rassurée sur la sécurité de l'utilisation du virtuel.
Françoise Michel

Deux ans après la catastrophe du Rana Plaza, sommes-nous tous responsables ?

J'estime qu'il est très difficile de connaître les conditions de travail nécessaires à la fabrication d'un vêtement que l'on achète, même si c'est une marque belge. Je n'achète jamais de vêtement à petit prix. Mais payer cher pour un vêtement veut-il dire qu'il a été fabriqué dans des conditions correctes? Je me pose toujours la question...

Brigitte Hovine

Nous ne sommes pas assez informés des réalités qui se cachent derrière nos achats de vêtements. Nous savons certes que les grandes marques et leurs sous-traitants ne paient pas correctement leurs ouvriers, mais nous manquons d'informations sur les canaux pour se procurer des vêtements de qualité dont les producteurs seraient correctement rémunérés.

Jean De Vylder

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :
WWW.FINANCITE.BE + f

FOULE SENTIMENTALE

Bernard Bayot

On a soif d'idéal
Attirée par les étoiles, les voiles
Que des choses pas commerciales
(Alain Souchon)

Nous sommes en 1884. La construction de la statue de la liberté est interrompue car seule la moitié de la somme nécessaire au projet a pu être réunie. C'est alors que Joseph Pulitzer mène campagne dans son journal « New York World » afin de récolter des dons. Plus de 125 000 personnes répondent à cet appel et apportent leur contribution financière, levant ainsi plus de 100 000 \$ en six mois.

Le financement participatif, en anglais crowdfunding, c'est-à-dire un effort collectif de nombreux individus qui se mettent en réseau et réunissent leurs ressources pour soutenir des efforts entrepris par d'autres individus ou organisations¹ n'est donc pas cette récente innovation financière tant vantée par ses zéloteurs. C'est une superbe innovation financière mais qui date de la seconde moitié du XIX^e siècle lorsque les projets de coopératives de crédit et de banques mutualistes fleurissent en Europe pour accorder du crédit à ceux qui en sont privés. Des entités dans lesquelles les sociétaires ont la double qualité d'usagers (clients déposants ou emprunteurs) et de propriétaires (participant à la gouvernance).

Pourquoi alors ce revival ? Que justifie cette résurrection ? Certainement cette passion du genre humain à constamment réinventer la roue. Mais il y a plus. Depuis quelques années, les citoyens du monde ont la douleur de découvrir ce qu'est devenu le métier de banquier, entre opacité, spéculation et assèchement du crédit. En contrepoint, les plates-formes naissantes de crowdfunding permettent de choisir la destination de son épargne. Notamment son utilité sociale et environnementale. Malheureusement, cet attrait du crowdfunding s'accompagne d'une faiblesse : s'agissant d'investissement, il abandonne le risque au seul citoyen qui finance les projets proposés.

Comment dès lors marier choix et sécurité ? Réponse par les banques éthiques, qui offrent deux caractéristiques : l'emploi de l'intégralité des fonds selon des critères éthiques et la transparence sur l'utilisation de leurs actifs, pouvant aller pour certaines jusqu'à la publication annuelle de la liste et des montants des projets financés. Mais aussi, 18 % de ces banques ont adopté un mode de gestion participatif qui laisse aux clients le choix des projets à financer par la banque (projets environnementaux, sociaux, culturels, associatifs...)².

Alors, foule sentimentale, soif d'idéal ? ■

1. De Buysere Kristof et al., A framework for European Crowdfunding
2. L. San-Jose et al., 2011, Are Ethical Banking Different? A Comparative Analysis Using the Radical Affinity Index, Journal of Business Ethics

LA FINANCE PEUT-ELLE SAUVER LE CLIMAT ?

À quelques semaines de la grande Conférence de Paris sur le climat, tous les voyants semblent au rouge. L'objectif sera de trouver un accord afin de limiter l'augmentation de la température à moins de 2°C, comme le recommande le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les énergies fossiles, responsables à elles seules de 80 % des émissions de CO₂, sont particulièrement pointées du doigt. Pourtant, États et banques continuent à investir massivement dans le secteur. La sortie de crise est peut-être justement à chercher du côté financier. Le spectre d'une « bulle carbone » menace de plus en plus les marchés, et de nombreuses voix s'élèvent, dénonçant le peu de considérations éthiques de ce type d'investissement. Et si la finance pouvait sauver le climat ?

© Kris Krüg

ÉNERGIES FOSSILES, STOP OU ENCORE ?

La campagne de désinvestissement contre l'apartheid avait fait grand bruit dans les années 80. Trente ans plus tard, un mouvement similaire se lève, cette fois contre les énergies fossiles. La mobilisation citoyenne sera-t-elle plus forte que le carbone ?

Julien Collinet

Tout un symbole et une victoire retentissante pour les militants écologistes. Fin 2014, via leur fondation, les héritiers Rockefeller, annonçaient qu'ils allaient retirer tous leurs actifs investis dans le secteur des énergies fossiles. Près de 860 millions de dollars jusqu'alors placés dans des sociétés productrices de charbon, de gaz ou de pétrole seront abandonnés, alors que la famille Rockefeller elle-même avait bâti sa fortune sur l'or noir. Certes le processus, prendra plusieurs années, mais il représente un succès marquant. À un moment, la lutte contre le réchauffement climatique enchaînait désillusion sur désillusion. Ici, on attire enfin l'intérêt, se réjouit Nicolas Haeringer, coordinateur francophone de la campagne « Fossil free », lancée par l'ONG 350.org. Le mouvement de désinvestissement du secteur des énergies fossiles trouve ses racines en 2012, au cœur des campus des universités américaines. Spontanément, des étudiants se sont mobilisés pour réclamer de leurs établissements, qui se financent sur les marchés, l'arrêt de tout investissement dans le secteur fossile. Le mouvement s'est, depuis, internationalisé et les militants ont ciblé d'autres investisseurs : institutions religieuses, publiques et fondations. Et même des assurances ou des banques. Les géants français Axa et Crédit Agricole annonçaient, de leur côté, au printemps, se retirer du charbon, l'énergie fossile de loin la plus polluante. De grands médias, à l'image du Guardian ont également emboîté le pas. Le quotidien britannique social-libéral plaide pour le désinvestissement sous l'étendard du slogan « Keep it in the ground ! » (« Laissez-les dans le sol ! »). Neuf journalistes à plein temps ont été affectés à ce seul sujet. Le réchauffement climatique apparaît comme un problème insoluble. Le désinvestissement offre enfin un type d'action identifiable, poursuit Nicolas Haeringer. Oui, on peut agir sur nos modes de consommation, arrêter de surconsommer. Mais le réchauffement climatique est aussi causé par certaines structures et leur vulnérabilité se situe à Wall Street. Si le secteur des énergies fossiles est ciblé en priorité, c'est parce qu'il est en majeure partie responsable du réchauffement climatique. Les énergies fossiles représentent plus de 80 % des émissions mondiales de CO₂ selon l'agence internationale de l'énergie (AIE). D'après une étude publiée par la revue Climatic Change, 90 multinationales seraient responsables à elles seules des deux tiers des émissions de gaz à effet de serre entre 1854 et 2010. Sur le podium de ce triste classement, se retrouvent exclusivement des pétroliers : Chevron, ExxonMobil, BP et Shell...

L'inaction serait catastrophique

En 2009, lors de la conférence de Copenhague, les États s'étaient engagés à limiter l'augmentation de la température globale terrestre à 2°C par rapport aux niveaux précédant la révolution industrielle. Pour ne pas dépasser ce seuil, on ne peut pas brûler plus de 565 gigatonnes de CO₂, précise Nicolas Haeringer. Or, il y a 3000 gigatonnes de réserves fossiles. Cela veut dire qu'il faut laisser 80 % des réserves dans le sol et ne surtout pas exploiter de nouveaux gisements. Et, selon la Banque Mondiale, il y a urgence. Au rythme actuel,



la température devrait augmenter de 4°C d'ici la fin du siècle. Une telle hausse nous conduirait à un monde aux prises avec des phénomènes climatiques extrêmes, semant la dévastation et la misère. Les vagues de chaleur extrême, l'élévation du niveau des mers, les tempêtes de plus grande intensité, les sécheresses et les inondations menaceront les populations les plus vulnérables du monde, détaille l'institution dans un rapport. Les conséquences se feraient même déjà sentir. En Inde, au printemps dernier, 2500 personnes trouvaient la mort. Un drame causé par des températures trop importantes lors d'un épisode caniculaire ; en quelques jours, 1000 personnes périrent au Pakistan, fin juin, lors d'un évènement similaire... Rien ne permet d'établir un lien direct entre le réchauffement climatique et ces catastrophes. Il n'empêche... : l'année 2014 a été



© 350.org

la plus chaude jamais enregistrée sur l'ensemble du globe depuis le début des relevés de températures en 1880. Et ce record serait en passe d'être battu dès 2015. Si les canicules demeurent un phénomène naturel, le risque d'être confronté à un été extrêmement chaud serait 10 fois plus élevé à cause du réchauffement climatique, selon les experts britanniques du Centre Hadley pour la recherche et prévision climatique. La campagne de désinvestissement prend donc tout son sens.

Le mouvement est en train de gagner la bataille de la communication

Un impact limité

À la fin de l'année dernière, 350.org avait sensibilisé 181 organisations pour un désinvestissement total de 50 milliards d'euros. Si la somme paraît considérable, elle reste toute relative. Le secteur des énergies fossiles pèse environ 5000 milliards de dollars. Pire, si toutes les énergies fossiles encore sous terre sont exploitées, le profit potentiel atteint 27 000 milliards de dollars ! De plus toutes ces annonces seraient à relativiser. *Les institutions qui ont joué le jeu avaient déjà des considérations éthiques dans leurs placements. Et le désinvestissement n'est que souvent partiel*, tempère Carole Mathieu, chercheuse au Centre Energie de l'IFRI. L'annonce du retrait du fonds souverain norvégien, le plus grand fonds d'investissement au monde, faisait grand bruit en juin dernier. En réalité, seuls les actifs détenus auprès d'entreprises minières ou énergétiques où le charbon représente plus de 30 % de l'activité ou du chiffre d'affaires seront revendus. *Le charbon est de loin le fossile le plus polluant. Mais il est aussi beaucoup moins capitalistique que le pétrole ou le gaz. L'impact du désinvestissement n'en est donc que très limité. Il n'y a aucun risque de déstabilisation du secteur.*

Stigmatiser le carbone

Le vaste mouvement de désinvestissement qui agite les défenseurs du climat est toutefois en train de gagner une bataille, celle de la communication. *Il n'y a certes pas de crainte réelle pour le financement des gros gaziers ou pétroliers*, continue Carole Mathieu, *mais ces stratégies reçoivent un écho très important. Cela stigmatise les énergies fossiles auprès de la société civile. Et même des grandes entreprises. Ultra-soucieux de leur image, les géants de l'économie numérique rivalisent d'ingéniosité pour utiliser de l'énergie « propre » afin d'alimenter leurs data-centers énergivores. Facebook a installé le sien en Suède afin de profiter de l'énergie hydraulique du pays et des fraîches températures scandinaves. Amazon annonçait, en juillet, la construction d'une gigantesque ferme éolienne de 208 MW (de quoi alimenter en électricité l'équivalent de 61 000 foyers par an !). Car l'autre objectif du désinvestissement est bien là. Une fois retiré des combustibles fossiles, l'argent a pour vocation d'être redirigé vers des énergies vertes. Un chantier à la hauteur du défi climatique. Atteignant 310 milliards de dollars sur l'année 2014, les financements vers les énergies renouvelables progressent. Mais on est encore loin des 1100 milliards annuels estimés nécessaires par l'AIE, et loin derrière les 950 milliards investis chaque année dans les fossiles. Le collectif des économistes atterrés ou le prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, pensent de leur côté que la transition énergétique permettra de renforcer une économie en berne. *Il n'est pas facile de vendre la question climatique alors que l'économie est encore fragile*, souligne Jean-Claude Hourcade économiste au CNRS et rapporteur pour le GIEC. *L'économie est dépressive, on n'investit plus dans les infrastructures. La transition énergétique peut y remédier. Si on met le paquet, les investisseurs seront rassurés. C'est avant tout une question de crédibilité et cela demande une volonté politique.* À quelques semaines de COP21, nos dirigeants sont prévenus. ■*

LE CARBONE N'A PLUS LA COTE

Et si les actifs du secteur des énergies fossiles perdaient toute valeur ? C'est un risque auquel pourraient être exposés les investisseurs dans les prochaines années. Au-delà des arguments éthiques, l'argument économique pourrait bien être le meilleur allié du climat.

Julien Collinet

Depuis un an, le cours du pétrole est en chute libre et atteint des taux historiquement bas. Il n'en fallait pas moins pour qu'une hypothèse singulière circule dans les marchés financiers : pourtant habituée à limiter sa production pour maintenir les prix du pétrole, l'Arabie Saoudite aurait, cette fois, décidé de ne pas agir, redoutant qu'un jour son pétrole soit invendable. En quelques mois, le prix du baril de pétrole a été divisé par deux, passant sous la barre symbolique des 50 dollars, le ministre du Pétrole saoudien, Ali Al Naimi, affirmant même qu'il serait prêt à supporter un baril à 20 dollars. Une grande braderie ? *Il y a peu de risques*, soutient Carole Mathieu, chercheuse à l'IFRI *mais le simple fait que l'on pose la question peut changer leur stratégie sur le long terme.* Alors que l'on imaginait encore, il y a dix ans, une pénurie pétrolière à brève échéance, les compagnies se sont lancées dans une course folle à l'exploitation de nouveaux gisements : sables bitumineux au Canada, pétrole de schiste aux États-Unis, forages en eaux profondes en Chine, au Brésil, en Antarctique... Tant et si bien que 11 millions de barils sont produits chaque jour. La production pétrolière américaine à elle seule a augmenté de 4 millions de barils par jour en quatre ans. L'explication de la chute des cours pétroliers est peut-être plus à chercher du côté de cette surabondance. Et la méfiance des actionnaires ne cesse d'augmenter. Ces chantiers d'exploration ont un coût considérable pour des résultats parfois nuls. Les prospections de Shell en Antarctique ont coûté la bagatelle de 5 milliards d'euros, sans pour autant produire le moindre baril ; Total suspendait en 2014 les travaux sur un gisement au Canada, jugé trop coûteux et estimé à 11 milliards d'euros.



© Sebastiano Barbosa

6000 milliards de dollars en fumée

Par ailleurs, la possibilité d'un futur accord sur le climat respectant le cap des 2°C (voir p. 4) imposerait de laisser sous terre entre 60 et 80 % des réserves d'énergies fossiles. Selon le think-tank Carbon tracker, ce sont 6000 milliards de dollars qui pourraient s'envoler en fumée. La menace d'une bulle « carbone » semble bel et bien réelle. Les énergies fossiles restent encore très largement financées par les États. Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé à près de 500 milliards de dollars, les subventions publiques accordées au secteur des énergies (subventions directes et incitatifs fiscaux). Pire encore, conjuguées au coût des effets externes, tels que la pollution locale, ou encore aux conséquences sur la santé, ces subventions atteignent 4900 milliards de dollars ! Si ces aides publiques sont un jour remises en cause, des mesures restrictives pourraient également voir le jour. Parmi celles-ci, l'instauration d'une taxe carbone internationale, qui pourrait rendre les énergies fossiles beaucoup trop chères par rapport à leurs homologues renouvelables. *Mais il faudrait une taxe réellement significative*, affirme Nathalie Desbrosses, responsable d'analyse des marchés chez Enerdata, un cabinet consultant de grands gaziers ou encore le ministre belge de l'Énergie. C'est surtout du côté du charbon (responsable à lui seul de près de 50 % des émissions de CO₂) que l'avenir semble s'assombrir. Fin juin, le groupe Vattenfall allemand renonçait à l'exploitation d'un gisement de plusieurs milliers d'hectares promettant des dizaines d'années de production. Même la Chine, le premier consommateur mondial, qui a construit une grande partie de sa puissance économique sur la houille, voit, pour la première fois, sa demande en charbon reculer. *Cela s'explique en partie par le ralentissement économique et par les fortes précipitations enregistrées en 2014, qui ont provoqué l'augmentation de la part d'énergie hydraulique*, poursuit Nathalie Desbrosses. *Et la demande en charbon progresse fortement dans les pays en voie de développement comme l'Inde. Tant que le prix du charbon restera faible, il ne faut pas s'attendre à un recul. « Business as usual ! » Le charbon a malgré tout de beaux jours devant lui.* ■

COMMENT FAIRE SANS ÉNERGIE FOSSILE ?

Si la consommation intensive d'énergies fossiles menace notre planète, est-il pour autant possible de s'en passer ?

Julien Collinet

Au rythme actuel, l'équation semble bien compliquée pour remplacer le même volume de production d'énergie en ayant recours aux seules énergies renouvelables. Ces dernières ne représentent actuellement que 17 % du marché (11 % en Belgique), et l'investissement nécessaire pour respecter l'objectif des 2°C paraît colossal. Selon l'AIE, 500 milliards de dollars devraient être orientés chaque année vers les renouvelables d'ici 2020, puis 1000 milliards jusqu'en 2030. Et si ces dernières peuvent compenser les dépenses énergétiques en chauffage ou en éclairage par exemple, *la fabrication de matériaux de base requiert énormément d'énergie*, explique Jean-Marc Jancovici, ingénieur spécialiste de l'interaction entre climat et énergie et fondateur du think-tank Carbone 4. L'industrie semble donc incapable de se passer des énergies conventionnelles. *La sidérurgie, la chimie de base, la fabrication de matériaux de construction... nécessitent des puissances que seuls les fossiles peuvent offrir*. Il semble donc difficilement réalisable d'enclencher une profonde transition énergétique sans lever le pied sur notre consommation actuelle. Toutefois, des alternatives existent. Tour d'horizon non exhaustif de projets parfois extravagants, mais porteurs d'espoirs.

Tesla entend démocratiser les renouvelables

L'entreprise Tesla était connue pour ses voitures électriques haut de gamme, elle entend désormais conquérir le marché des batteries à domicile. Ce secteur constitue un véritable enjeu. Les énergies solaires qui peuvent être produites localement souffrent en effet d'un réel problème, celui de l'intermittence. Il faut pouvoir stocker l'énergie lorsque le soleil ne brille pas, la nuit par exemple. Disposer de batteries suffisamment puissantes est donc indispensable pour pouvoir bénéficier d'énergie à tout moment de la journée. Si de nombreuses entreprises se sont déjà placées sur le créneau, Tesla a l'avantage de proposer un produit bien moins cher que ses concurrents. Disponible depuis l'été sur le marché américain, il faut compter 3000 dollars pour un modèle de 7 kWh et 3500 pour 10 kWh, capable d'alimenter un foyer pendant environ 5 heures. Surtout, l'entreprise américaine entend démocratiser les énergies renouvelables. *Les batteries existantes sont chères, moches et peu fiables. Et elles fonctionnent sous différents systèmes qui ne sont pas compatibles. Il n'est aujourd'hui pas possible d'acheter une batterie qui fonctionne facilement*, déplorait Elon Musk, fondateur de Tesla. Il est en effet très compliqué de se « débrancher du réseau électrique » et de consommer l'énergie produite par ses propres panneaux photovoltaïques. Tesla a le mérite de proposer un produit livré clé en main, son créateur le vantant même comme « l'iPhone de l'énergie ». ■



© Steve Jurvetson

Habitations passives, Bruxelles la bonne élève

Depuis le 1^{er} janvier dernier, tout nouveau bâtiment construit en région de Bruxelles-Capitale se doit d'être passif. Certes, cette mesure sera bientôt obligatoire selon une directive européenne, mais la région a eu le mérite d'anticiper son application prévue pour 2021. On entend par « habitation passive », un bâtiment dont l'isolation est beaucoup plus performante que la normale. Celle-ci engendrant une consommation d'énergie beaucoup plus faible (quatre fois moins en moyenne). Au sein de l'Union européenne, l'énergie utilisée pour le chauffage est loin d'être négligeable puisqu'elle représente à elle seule 27 % des émissions de gaz à effet de serre. Parmi les constructions emblématiques, la rénovation des brasseries Belle-Vue à Molenbeek a coûté environ 7,5 millions d'euros. On recense déjà près d'1 million de mètres carrés de constructions respectant ces standards à Bruxelles. La Région avait en effet lancé, dès 2007, un programme (BateX) de subsides pour les projets de constructions à forte efficacité énergétique. Les opposants dénoncent le surcoût engendré par ces normes, qui s'élève de 10 à 15 % de la facture totale du bâtiment. Toutefois, le coût des produits nécessaires (isolation, étanchéité à l'air, ventilation...) pour des projets passifs ne cesse de diminuer, et l'économie réalisée en termes de dépense énergétique est substantielle. Le retour sur investissement est ainsi estimé à une dizaine d'années seulement. ■



Transformer la marée en courant

L'énergie marémotrice n'est pas nouvelle. La première usine a été inaugurée dans les années 60 au nord de la Bretagne, en France. Mais cette technologie est bien souvent oubliée. Elle compte pourtant parmi les plus prometteuses. Elle utilise les mouvements de l'eau créés par les marées pour produire de l'énergie. L'Écosse, très soucieuse de son autonomie énergétique dans l'hypothèse d'une future indépendance, a lancé au début de l'année la construction de la plus grande usine marémotrice d'Europe pour une facture estimée à 1,6 milliard de livres sterling. Le site a pris naissance à l'extrême nord du pays, dans le détroit de Pentland Firth. Un lieu quasi désertique ayant la particularité d'accueillir des passages de marées parmi les plus puissants du monde (d'une moyenne de 18 km/h). Le projet, répondant au nom de MeyGen, devrait pouvoir produire 398 mégawatts, soit de quoi alimenter pas moins de 175 000 foyers. À l'inverse des usines marémotrices traditionnelles, celle-ci fonctionnera grâce à l'immersion de puissantes hydroliennes de 30 mètres de hauteur. Principal avantage, l'impact environnemental est minime contrairement aux projets des premières générations, qui nécessitaient la construction de grands barrages. De plus, la pollution visuelle est nulle eu égard à l'immersion des turbines. Ultime atout par rapport à d'autres énergies comme le solaire ou l'éolien, grâce à la répétition des marées, quatre fois par jour, cette énergie ne souffre pas d'intermittence et sa production demeure prévisible. ■



Solaire, des projets pharaoniques

Le photovoltaïque est sans doute l'énergie verte qui a le plus le vent en poupe. Son coût de production a fondu comme neige au soleil, diminuant de moitié en cinq ans. L'explication de cette chute spectaculaire est à chercher du côté chinois. Les faibles coûts de fabrication ont entraîné l'effondrement des prix des panneaux photovoltaïques alors que le pays s'engageait à consommer 20 % d'énergie propre d'ici l'horizon 2030. Selon l'AIE *La baisse rapide des coûts des modules et systèmes photovoltaïques ces dernières années a ouvert de nouvelles perspectives pour utiliser l'énergie solaire comme une source majeure d'électricité dans les prochaines années et décennies*. Le kilowatt-heure solaire devrait revenir à 9 centimes d'euro d'ici 2020, soit à peu près le même prix que celui fourni par l'électricité nucléaire. Grâce à cette tendance, des projets plus ou moins importants voient le jour. Celui de TuNur, en Tunisie, est tout simplement pharaonique. S'il est mené à bon terme, il devrait coûter pas moins de 10 milliards de dollars. L'ambition est de profiter de la forte exposition au soleil du désert tunisien pour produire 2,5 gigawatts d'électricité, soit l'équivalent de deux centrales nucléaires en tapissant une surface de 100 km² de parcs de panneaux photovoltaïques. L'électricité produite serait ensuite acheminée vers l'Europe grâce à des lignes de haute tension sous-marines reliées au réseau italien. À partir de là, l'électricité pourrait être redirigée vers le reste du continent européen. Un tel volume pourrait ainsi alimenter plus de deux millions de foyers. ■



ZOOM

LES POUVOIRS PUBLICS À L'ASSAUT DU CROWDFUNDING

Devant la réduction des budgets publics, pourquoi ne pas mobiliser l'épargne citoyenne pour soutenir des projets concrets ? Ce mode de financement éveille l'intérêt des pouvoirs publics.

Arnaud Marchand

a investi en moyenne 0,11 euro sur une plate-forme de crowdfunding¹. Bien qu'en hausse, ce chiffre reste fort éloigné des montants atteints par certains voisins européens. Une vision plus large du crowdfunding inclut l'appel public à l'épargne réalisé par les coopératives et ASBL. L'appel à souscription de parts sociales (pour les coopératives) et l'émission d'obligations (pour les ASBL) constituent des outils essentiels permettant aux organisations de l'économie sociale de recueillir auprès du public les moyens financiers nécessaires à la réalisation de leurs objectifs.

Une réponse aux problèmes de financements publics ?

Les pouvoirs publics font actuellement face à divers problèmes de financement. En effet, les nouvelles normes comptables ne permettent plus aux pouvoirs publics d'amortir leurs investissements sur plusieurs années. Tout investissement public grève dès lors lourdement le budget annuel. Sans compter que le contexte économique actuellement défavorable ne facilite pas les choses... Par ailleurs, de nombreux projets sont en gestation au niveau local, mais ne voient pas le jour faute de ressources humaines pour coordonner le démarrage de l'activité. Le potentiel de croissance du crowdfunding n'a dès lors pas échappé aux pouvoirs publics, à la recherche de pistes alternatives de financement. La mise en place d'une politique d'investissement au niveau local, sur la base d'une mobilisation de l'épargne citoyenne, fait ainsi partie des options étudiées par la Région wallonne.

Des partenariats à envisager

Ainsi, une des solutions en matière de prêt ou d'investissement pour permettre aux pouvoirs publics (et locaux) de financer des projets d'intérêt général tout en soulageant les budgets publics serait d'externaliser l'investissement en créant une coopérative ou une

ASBL chargée de la réalisation du projet. Cette entreprise, indépendante du pouvoir public, pourrait se financer auprès du public.

Energycity est un exemple de partenariat « public-privé-citoyen ». Cette coopérative à finalité sociale associe un promoteur privé désireux d'agrandir un parc éolien existant, la commune de Villers-le-Bouillet et, enfin, une organisation de riverains. De tels partenariats peuvent s'envisager pour des projets d'intérêt général dont le risque, eu égard à l'engagement financier des citoyens, est restreint. On pense ici à des projets immobiliers (tels que des crèches par exemple) où le risque est faible et indépendant des aléas du marché.

Le crowdfunding annonce-t-il un désengagement des pouvoirs publics ?

Limites

L'externalisation de l'investissement au travers d'une coopérative ou d'une ASBL implique une perte de gouvernance pour les pouvoirs publics. Toutefois, le partage du pouvoir de décision avec les citoyens garantit la poursuite de l'intérêt général et permet d'éviter les dérives, à l'image de celles constatées au sein de certaines intercommunales.

La question mérite également d'être posée : le recours au crowdfunding n'annonce-t-il pas un désengagement des pouvoirs publics ? Selon les acteurs publics, l'objectif déclaré n'est pas la diminution des subventions publiques accordées, mais plutôt d'agir en complément aux financements issus des pouvoirs publics : soit en utilisant le crowdfunding comme un levier démultiplicateur pour les projets concernés, soit en finançant des projets ou de nouveaux secteurs qui ne peuvent être soutenus par les pouvoirs publics. Même compris au sens large, le crowdfunding reste à ce jour un marché restreint. Le montant maximal autorisé par investisseur est par ailleurs limité. Il convient donc, pour les pouvoirs publics, de ne pas entretenir d'espérances financières irréalistes. Facile à mettre en œuvre, ce mode de financement pourrait néanmoins devenir un outil au service de projets d'intérêt général, tout en favorisant une implication citoyenne forte. ■

1. Crowdfunding in Belgium, KPMG Advisory, 2014.

D'APRÈS UNE ANALYSE D'ARNAUD MARCHAND ET LAURENCE ROLAND, CROWDFUNDING : NOUVEL OUTIL DE FINANCEMENT POUR LES POUVOIRS PUBLICS?, RÉSEAU FINANCITÉ, JUILLET 2015. RETROUVEZ TOUTES NOS ANALYSES SUR WWW.FINANCITE.BE.

« C'EST TRISTE D'EN ARRIVER LÀ »

Et si un jour les hôpitaux ou les écoles belges étaient financés via des plate-formes de crowdfunding ? C'est déjà une réalité en France, où un village de la région parisienne a dû activer ce levier pour sauver son école. J.C.

À quelques jours de la rentrée scolaire, les élèves de l'école municipale de Yelbes, un village de 875 habitants, s'apprêtent prendre place dans des salles de classe flambant neuves. Il y a quelques mois encore, ils étaient obligés de suivre leurs cours dans des modules préfabriqués. *Les locaux étaient vétustes, il y avait de l'amiante*, explique Marieme Tamata-Varin, la maire de la commune. Ce village fait partie de ce qu'on appelle la « France périurbaine ». Elle a vu sa population exploser ces dernières années. Pour l'équipe dirigeante, la survie de l'école était fondamentale. *Il y a beaucoup de jeunes familles qui s'installent ici ; sans école, les gens auraient fini par déménager*. Récemment, la commune a déjà investi dans la rénovation de la section maternelle, puis de la station d'épuration. *Nos capacités d'emprunt étaient donc nulles. On a récupéré tous les subsides possibles et, au final, le compte n'y était pas. Les travaux s'élevaient à 1,145 million d'euros. C'est deux fois le budget de la commune !* Pour trouver les 100 000 € manquants, les membres du conseil municipal se creusent la tête. *Il était impossible d'augmenter les impôts puisqu'ils n'auraient été appliqués que l'année suivante. On s'est dit qu'il faudrait gagner au loto. Puis, petit à petit, l'idée est venue : on va lancer un appel aux dons !* Via une plate-forme de crowdfunding, 40 000 € sont demandés aux habitants des communes concernées, mais pas uniquement. *C'était de la folie, des dons venaient de toute la France*. Alors que la récolte devait durer 3 mois, elle a été bouclée en 5 semaines pour un total de 44 000 €. Les entreprises travaillant sur le chantier ont fait des remises sur leurs factures pour boucler le budget. L'opération a été couronnée de succès, mais laisse toutefois un goût amer. *C'est triste, c'est navrant, mais on n'avait pas d'autre solution*, explique Marieme Tamata-Varin. *Ces fonds seraient sans doute partis vers des associations, des ONG sans notre campagne. J'ai l'impression de les avoir lésées*. L'élue espère tout de même avoir tiré la sonnette d'alarme. *Les dotations de l'État ne cessent de baisser. L'idée c'était aussi de dire à nos dirigeants : « On a un sérieux problème. Pourtant, dans les semaines qui ont suivi la campagne de crowdfunding, le téléphone de la mairie n'a cessé de sonner. Je n'en pouvais plus, au bout d'un moment, je ne répondais plus. Des tonnes d'autres communes m'ont appelée pour réaliser le même type d'opération. Je leur ai expliqué la démarche en les invitant à tout tenter avant de faire comme moi.*



21% DES BELGES PEUVENT TOMBER DANS LA PAUVRETÉ

Plus d'un Belge sur cinq serait en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale révèlent le SPF Économie et la Direction générale de la statistique. Parmi ces Belges en situation de précarité, 15% d'entre eux se trouvent sous le seuil de pauvreté. Tandis que 15% des moins de 60 ans vivent dans un ménage à faible intensité de travail, incluant un risque d'exclusion sociale. Plus grave encore, 6% seraient en situation de privation matérielle grave. C'est-à-dire qu'ils ne seraient pas en mesure de subvenir à leurs moyens de logement, d'alimentation, de transport, ou de communication. Les familles monoparentales, ainsi que les chômeurs et inactifs sont particulièrement exposés.

DEUTSCHE BANK PLOMBÉE PAR LES SCANDALES FINANCIERS

D'après le quotidien Der Spiegel, Deutsche Bank pourrait se voir infliger pas moins de 4 milliards d'euros d'amendes dans les prochains mois. La « méga-banque » allemande est aux prises avec près de 6 000 litiges dans plusieurs pays, concernant notamment des soupçons de blanchiment d'argent en Russie ainsi que des violations des sanctions américaines. Le département de la justice des États-Unis enquête par ailleurs actuellement sur des transactions frauduleuses effectuées pour des clients russes s'élevant à plusieurs milliards de dollars. Les autorités américaines s'interrogent aussi sur le rôle de plusieurs banques, donc Deutsche Bank, dans le scandale de la Fifa. Un été noir puisque huit traders de l'établissement financier ont été arrêtés fin juillet. Ils sont accusés d'évasion fiscale concernant des échanges sur les droits d'émission carbone. La perte pour l'État allemand s'élèverait à plusieurs centaines de millions d'euros. Ébranlés par ces scandales, les deux patrons de la banque ont démissionné de leur fonction en juin.



LE REVENU DE BASE FAIT SON CHEMIN



L'idée d'un revenu de base semble séduire de plus en plus. La ville d'Utrecht, aux Pays-Bas annonçait cet été vouloir expérimenter la mise en place d'une allocation universelle. Ce principe consiste à verser à chacun une somme d'argent sans condition de ressources ni d'obligation de travail. L'expérience sera réalisée avec 300 chômeurs et s'apparentera donc plus au versement d'une allocation que d'un réel revenu de base. Mais cette annonce a fait des émules, puisque dans la foulée, une dizaine de communes néerlandaises ont emboîté le pas et envisagent de tenter l'expérience à leur tour. En Finlande, fin juin, le Premier ministre fraîchement nommé annonçait, lors de son discours de politique générale étudier sérieusement la question.

LA BELGIQUE LÉGIFÈRE CONTRE LES FONDS VAUTOUR

Les fonds vautours sont désormais persona non grata en Belgique. Les députés ont voté une loi les interdisant le 1er juillet. Les fonds vautours ne pourront plus réclamer devant la justice du royaume le remboursement à prix fort d'obligations, mais seulement au montant du prix lors de l'achat. Ces fonds d'investissement sont spécialisés dans le rachat à prix bas d'obligations d'États, mais aussi d'entreprises en difficulté. *Nous souhaitons lancer une véritable dynamique européenne dans l'attente d'une législation internationale. Mais il s'agit aussi d'un pas important vers plus d'éthique financière : cette loi constitue un signal fort aux fonds d'investissements peu scrupuleux qui spéculent de manière ignoble sur le dos de populations en difficulté* affirmait Ahmed Laaouej, le député socialiste à l'origine de la loi. Une décision d'autant plus importante que la Belgique héberge la chambre de compensation Euroclear, où transitent de très nombreuses transactions financières.



© Chambre des représentants

DE LA FINANCE SOLIDAIRE POUR LES GRIGNOUX

La très dynamique ASBL Les Grignoux, gérant déjà trois cinémas à Liège a lancé une émission d'obligations. Elle espère récolter entre 100 000 et 650 000 euros. L'argent servira à l'ouverture d'un nouvel établissement d'art et d'essai à Namur, qui emploiera 33 équivalents temps-plein. Les Grignoux sont en effet en train de rénover l'ancien cinéma « Le Caméo ». Cet appel à se financer directement auprès des citoyens est d'autant plus symbolique que l'ASBL avait déjà obtenu le feu vert des banques pour obtenir un emprunt de ce montant. *Les Grignoux ont toujours dénoncé les dérives de l'argent fou et valorisé les alternatives et la finance éthique* déclarait Pierre Heldenbergh, administrateur des Grignoux. Outre la dimension sociale du projet, ce produit financier est intéressant pour les investisseurs et épargnants : le taux d'intérêt des obligations (1%) étant supérieur à celui du compte d'épargne de Monsieur tout le monde.



Donnez
plus de valeur
à votre argent

Souscrivez à des actions Alterfin*
et faites la différence pour des milliers de paysans du Sud

Vous pouvez bénéficier

- ✓ d'une réduction d'impôt
- ✓ d'un dividende
- ✓ d'une exonération de précompte mobilier sur les 190 premiers euros de dividendes

Souscriptions et conditions sur
www.alterfin.be/bienvenue

alterfin 
Investissons dans la microfinance
& le commerce équitable

*Investir en actions comporte certains risques (risque de crédit et de liquidité, conditions de sortie, etc.). Les risques sont décrits dans le prospectus (approuvé le 4/11/2014) sur www.alterfin.be ou au siège social d'Alterfin (chaussée de Haecht 159, 1030 Bruxelles). Consultez le prospectus avant d'investir.

LA SÉPARATION DES MÉTIERS BANCAIRES

→ Pour de nombreux experts, la séparation des métiers bancaires serait l'un des meilleurs remparts face à une nouvelle crise financière. Pourtant, les instances européennes ne sont toujours pas parvenues à un accord, dont les chances d'aboutir s'amenuisent au fil des jours.

Arnaud Marchand

Attendue depuis la crise, la réforme structurelle des banques européennes constitue un feuilleton sans fin. Le commissaire européen Barnier avait déposé en janvier 2014 une proposition de réforme visant à interdire ou séparer au sein d'une filiale les activités de marché des grandes banques jugées trop risquées. C'était alors au Parlement européen de se pencher sur la question. Mais, le 26 mai dernier, à l'issue d'une longue bataille, partisans et opposants à la séparation se sont une nouvelle fois quittés dos à dos. Ce n'est pas une surprise. Après avoir fait profil bas pendant un temps, le secteur bancaire a repris ses prérogatives et joue à nouveau de toute son influence auprès des responsables politiques. La croissance économique est en berne ? Pour les 1700 lobbyistes employés par le secteur financier, la faute incombe aux contraintes réglementaires trop fortes imposées au secteur, empêchant ce dernier d'accorder des crédits à l'économie réelle.

saigner à blanc pour éviter que plusieurs de ces banques ne tombent en faillite et ne paralysent l'économie. Or, la situation budgétaire actuelle ne permettrait plus de répéter l'effort consenti à l'époque pour sauver le système bancaire. Comment s'assurer qu'une nouvelle crise puisse être gérée sans devoir faire appel aux pouvoirs publics ? Certaines réformes ont été adoptées en vue de répondre à cette inquiétude. Les banques ont été contraintes de renforcer quelque peu leurs fonds propres. L'Union bancaire a été instaurée dans la zone euro. Objectif : renforcer la supervision des grandes banques et, en cas de nouvelle crise, les renflouer ou les démanteler sans avoir recours à l'argent public. Malgré des avancées louables, ces lois sont entachées de plusieurs défauts. Les principales banques européennes restent trop grandes, trop complexes et trop interconnectées pour être démantelées en l'espace d'un week-end, comme le prévoit

REPORTÉE À LA PROCHAINE CRISE ?

Des réformes insuffisantes

Pourtant, la dernière crise financière avait mis en lumière les dangers liés aux banques dites « trop grandes pour faire faillite » et le besoin de réguler leurs activités. Les États furent contraints de se

le mécanisme de résolution adopté. Une séparation stricte des métiers bancaires, entre banque de dépôt et banque d'affaires, reste plus que jamais nécessaire pour diminuer la taille des banques et réduire le risque systémique. Une idée défendue par le Réseau Financité, à travers la campagne « Scindez les banques ! ». Ce sont 15 000 citoyens et 120 organisations qui avaient ainsi plaidé, en 2013, pour une séparation bancaire au niveau belge. Si une loi a bien été adoptée en Belgique début 2014, elle ne correspond pas à la séparation stricte attendue. Le risque subsiste que l'État doive secourir les banques en cas de crise.

Via ses 1700 lobbyistes, le secteur bancaire joue à nouveau de toute son influence.

Espoirs déçus ?

C'est dès lors sur les instances européennes que reposaient tous les espoirs. Alors que le Parlement européen doit encore déterminer sa position, le Conseil des ministres des Finances européens s'est accordé, en juin dernier, sur les positions qu'il défendra face aux autres instances européennes. Les propositions initiales de la Commission y ont été fortement affaiblies. Il n'y aurait pas de séparation automatique et peu de banques seraient touchées par les mesures. Porté par le lobby bancaire, le vent a désormais tourné, et il est à craindre que la réglementation finalement adoptée au terme des négociations entre les différentes instances européennes ne suffira pas à protéger les épargnants en cas de nouveau séisme. Faudra-t-il attendre la prochaine crise pour que la séparation bancaire soit enfin actée ?

RETROUVEZ LES ANALYSES CONSACRÉES À LA SÉPARATION DES MÉTIERS BANCAIRES SUR WWW.FINANCITE.BE, RUBRIQUE BIBLIOTHÈQUE.



FESTIVAL FINANCITÉ

DU 16 AU 31 OCTOBRE 2015

PROGRAMME COMPLET ET RÉSERVATION SUR WWW.FINANCITE.BE



VIROINVAL, BRUXELLES

AUDREY VERNON

EN CLÔTURE DU FESTIVAL FINANCITÉ



Avec son spectacle « Comment épouser un milliardaire », Audrey Vernon égratigne avec humour les inégalités et les hommes les plus fortunés du monde. Rencontre avec l'humoriste qui se produira le 31 octobre à Bruxelles en clôture du Festival Financité.

Propos recueillis par Julien Collinet

Comment avez-vous eu l'idée de créer un one-woman-show économique ?

L'idée a germé en 2005, j'étais obsédé par les inégalités. Le phénomène a explosé depuis 30 ans. Je me suis demandé pourquoi j'étais née du bon côté ? Comment peut-on être serein dans un monde avec autant d'injustices ? C'est mon époque et il fallait que je fasse quelque chose. C'est important de concilier l'art avec un discours intelligent.

Pourquoi traiter ce sujet avec humour ?

Il fallait bien l'aborder avec humour si je ne voulais pas avoir un taux de suicide trop important dans la salle... Mais je fais du théâtre avant de faire de l'humour.

Le résultat est drôle car c'est une réalité tellement absurde qu'elle en devient comique.

Le sujet est-il toujours d'actualité ?

Il ne l'a jamais autant été. La liste de Forbes (répertoriant les plus grandes fortunes mondiales) a explosé. En 91, ils étaient 25 milliardaires. Quand j'ai commencé le spectacle, 793. Mark Zuckerberg n'en faisait pas partie. Et aujourd'hui ils sont 1826. C'est un bon thème pour parler de choses plus larges. Les humains, l'écologie ou l'humanité, l'économie s'en contrefout. Dans un monde globalisé, vous êtes confrontés aux activités de ces milliardaires tous les jours. Dans chaque centre-ville, il y a un magasin Zara, et le patron de cette chaîne, Amancio Ortega est la 4e fortune mondiale. Ça n'a pourtant pas de sens. Via son entreprise il exploite des pauvres, détruit les centres-villes pour vendre des fringues pourries aux classes moyennes.

Pourquoi alors, l'attention des médias ou des autres humoristes est plus portée sur les politiques ?

Il y a une guerre économique, pas moins importante qu'une autre guerre, mais elle est tout simplement moins visible. Quand il y a un article sur Amazon, pour dénoncer le travail atroce que réalisent les employés, on ne parle jamais de Jeff Bezos, ce type qui ne paie jamais d'impôt. Il n'est jamais cité. Idem dans la catastrophe du Rana Plaza, les milliardaires, n'ont pas été impliqués. Ils sont au-dessus des lois. Quand je suis interviewée dans des magazines féminins, que j'explique qu'Ikea est enregistré comme une fondation charitable pour échapper à l'impôt, la citation est systématiquement coupée, afin de ne pas froisser les annonceurs.

Vous avez joué dans des lieux symboliques, devant les Fralib, les Conti, devant les ouvriers d'Arcelor-Mittal...

Cela s'est fait de façon empirique. Je n'avais jamais été dans une usine. Je n'avais aucun contact avec le monde ouvrier. On devrait pourtant être beaucoup plus au contact de ces gens qui fabriquent nos produits. Quand Hollande est venu, à Florange, il est resté devant les grilles de l'usine. Lors de mon passage, les ouvriers m'ont cachée dans le coffre de leur voiture pour m'emmener dans les hauts fourneaux où l'on ne rentre d'habitude jamais. J'avais toujours la robe de mariée avec laquelle je joue le spectacle. C'était magique, j'étais impressionnée, c'est une cathédrale, c'est très poétique. J'ai été étonnée aussi, de voir à quel point ils étaient attachés à leur usine. Mittal a détruit tout une histoire et le savoir faire d'une région. Dans le spectacle, il y a tout un passage sur Lakshmi Mittal. Quand j'ai joué à Metz, personne n'a ri.

Vous pourriez citer un milliardaire belge ?

Albert Frère ! Vous êtes nuls, vous n'en avez que trois en Belgique. En France on en a 49.

Quel est votre milliardaire préféré ?

Warren Buffett, il est très drôle et c'est le plus conscient. Il dit lui-même que sa fortune est due pour 10% à la chance, et pour 90% au travail des autres. ■



« Comment épouser un milliardaire » d'Audrey Vernon. One-woman show économique lors du Festival Financité le 30/10 à Viroinval et le 31/10 à Bruxelles.

DEVENIR MEMBRE ? Voir p.2 de ce magazine et sur financite.be

Le 31 octobre à l'Area42 à Bruxelles **GRATUIT POUR LES MEMBRES FINANCITÉ** (12 € pour les non-membres Financité).



© Fifou

PAR CHRISTOPHE ALEVEQUE

Humoriste

MAIS OÙ EST DONC LA DÉMOCRATIE ?

Les financiers sont-ils des terroristes ? Non, ils ont simplement kidnappé notre pensée et nous sommes victimes du syndrome de Stockholm, victimes consentantes du dogme.

Mes sœurs et mes frères consommateurs, une nouvelle religion a vu le jour : le néo-libéralisme. Un nouveau Dieu est apparu : le marché. Qui n'obéira pas à ses commandements sera damné. Amen. Caricatural ? Non, légal. Nous avons, à travers nos dirigeants élus au suffrage universel, donné les clefs du pouvoir à l'argent. L'argent est devenu roi, ne nous plaignons pas d'être ses laquais. La sainte Bourse guide nos pas vers un avenir radieux que l'on appelle communément le progrès. Mais où se cache la démocratie ? Juste derrière la grande économie dominante, on ne la voit plus, on l'aperçoit de temps en temps, pour que les peuples ne nourrissent pas d'idée de révolte. Le marché n'aime pas la démocratie, le marché aime l'ordre, le sien. Le marché n'aime pas que les États s'ingèrent dans ses affaires, sauf quand il en a besoin, quand il est malade. Le marché aime nationaliser les pertes privatiser les bénéfices. Nous vivons quotidiennement, qu'on le veuille ou non, sous ce putain de dogme qui dicte notre vie. Un certain nombre d'entre nous n'a pas à s'en plaindre, la majorité si. Jamais l'écart entre riches et pauvres n'a été aussi grand, jamais les injustices sociales si flagrantes.

Le pire dans cette histoire de fou, n'est pas de subir, mais de ne pas avoir le choix : *Il n'y a qu'un seul chemin possible qui nous guide vers la lumière, celui du marché tout puissant.* Imaginez une autre voie est un pêché. Ringard tu seras, anti progrès tu deviendras, de néo réactionnaire on te traitera. La sainte trinité guide tes pas : foi, peur, culpabilité. Remettre la foi dans le marché est un blasphème, puni tu seras. Tu dois éprouver la peur de l'avenir, penser au pire pour pouvoir avaler le mauvais. Tu dois te sentir coupable, porter le poids de cette culpabilité, le fardeau de la dette. Tu es endetté, tu es coupable. Ton pays est endetté, tu es un des coupables.

Tu dois donc expier tes pêchés, rattraper ta faute. N'oublions jamais que l'économie de marché possède une arme qui ne s'enraye jamais : l'auto régulation. En quoi consiste cette auto régulation ? En une somme de paradoxes, par exemple celui-ci : pour créer de l'emploi, il faut licencier. Un autre paradoxe ? Si tu veux qu'on te prête, il faut rembourser, pour rembourser il faut s'endetter, donc : si tu veux qu'on te prête : il faut t'endetter. Tu as donc intérêt, surtout pour celui qui les touche, à t'endetter. Mon grand-père, qui a fait la guerre, mais pas économique, dirait : il y a une couille dans le potage. Et ajouterait, avec le bons sens qui le caractérisait : *En temps de paix, le problème c'est pas qu'on dépense trop, mais peut-être qu'on ne sait pas dépenser.*

Justement en parlant de couille, ça me fait penser à la croissance et ce fameux taux qui va avec. C'est le Graal et c'est en général un rendez-vous manqué. Ce célèbre taux de croissance est dopé légalement par la sacro-sainte consommation. Quand les gens n'ont pas franchement confiance en l'avenir, le taux en prend un coup dans les dents. J'ai peur, j'achèterai plus tard. Mauvais citoyen qui ne pense pas au taux de tout le monde.

Pire, la quête du taux provoque des dérives. Quand les gens n'ont tout simplement plus d'argent pour consommer, on les pousse à s'endetter, surtout les pauvres. Donc, pour stimuler la croissance, encourageons l'endettement. Acheter à crédit c'est bon pour la croissance. Et ça marche, les populations ne cessent de s'endetter. Normal, la consommation est une activité vitale. Elle consiste à acheter des choses dont il n'a pas besoin avec de l'argent qu'il n'a pas.

L'économie est un sujet beaucoup trop sérieux pour la confier à des experts.

Tout cela va finir par s'écrouler comme un château de carte, c'est écrit. D'où l'urgence d'imaginer un autre chemin. Mais pour l'instant la grande force des tenanciers de cette économie de marché décomplexée et de leurs complices politiques et médiatiques, c'est nous. Plus exactement, nous et notre ignorance. Nous sommes des billes en économie, nous n'y comprenons rien, et tout est fait pour : trop rébarbatif, trop compliqué. Alors les bons samaritains qui nous dirigent, les spécialistes en spécialisations, les experts en expertise, s'occupent de tout.

Pourtant, l'économie est un sujet beaucoup trop sérieux pour la confier à des experts. Alors essayons de comprendre, c'est pas si difficile, en tout cas beaucoup moins qu'on veut nous le faire croire. Sinon, jamais nous ne pourrions participer au débat et prendre une autre voie. Allez, un effort !

Nous aimons le marché, les entreprises, la liberté, nous aimons les échanges ! Nous aimons le progrès, mais pas celui qu'on nous impose, celui que nous aurons choisi, en toute connaissance de cause, démocratiquement. Nos politiques manquent de courage, ce n'est pas un problème. Une seule chose leur fait plus peur que le marché : nous. Alors en avant ! Et hop ! ■



On marche sur la dette, de Christophe Alévêque et Vincent Glenn, aux Editions de la Martinière, 174 pages, 2015.